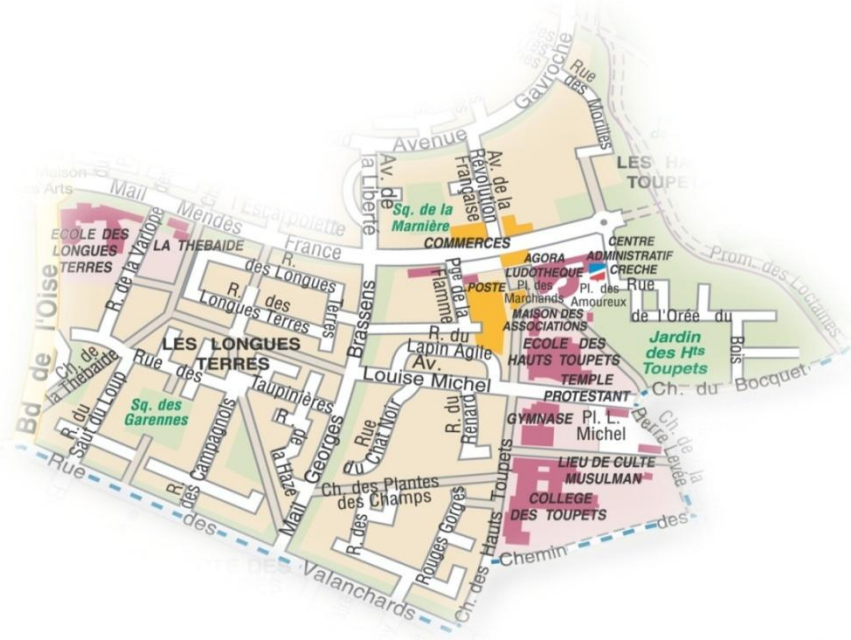


# COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

## 05 avril 2018

### Longues Terres/Toupets



#### MISSION DEMOCRATIE DE PROXIMITE

- 1/ Enrichir la décision publique qui est de la responsabilité du Conseil Municipal
- 2/ Renforcer la solidarité et le bien vivre ensemble
- 3/ Encourager l'accès à la participation démocratique en invitant à une citoyenneté directe au plus proche des lieux de vie des habitants.

16 habitants investis  
6 habitants présents lors du conseil du 05 avril : RICHARD Philippe, VINTAM Frantz, EL ATTAR Karima, SEVAILLE Madeleine, BOUCHAUT Anne, BABIN Lucienne  
Collectif d'animation : Frantz VINTAM, RICHARD Philippe, EL ATTAR Karima.  
Elue de quartier : Joséphine BADIANE  
Contact : [jbadiane@mairie-vaureal.fr](mailto:jbadiane@mairie-vaureal.fr)  
Agents de développement local : Eva LARABI, Roxane BUMENN  
Contact : 01.34.24.70.80 – 06.08.83.86.04 / [elarabi@mairie-vaureal.fr](mailto:elarabi@mairie-vaureal.fr), [rbumenn@mairie-vaureal.fr](mailto:rbumenn@mairie-vaureal.fr)

# COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

## 05 avril 2018

### RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE « LES CONSEILS DE QUARTIER DE DEMAIN »

Le samedi 20 janvier 2018, une Assemblée Générale concernant l'avenir des conseils de quartier a eu lieu à la mairie.



La réunion s'est déroulée sous la forme d'un world café, animé par Frédéric Daude de MAAT (Méthodes Actives et Animation Transversale). Il s'agit de reproduire l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. A intervalles réguliers, les participants changent d'atelier. 36 personnes ont répondu à l'appel dont les présents au conseil de quartier. 7 élus de quartier, ainsi que deux agents de développement local étaient également présents.

Quatre thèmes principaux sont ressortis des débats : Mobilisation, Communication, Implication citoyenne plus forte, Format et suivi. Par ailleurs, il a été demandé de changer le nom du dispositif, considéré comme trop stigmatisant.

Concernant le format des conseils, trois propositions sont possibles :

- Le format de quartier actuel (à voir si on redécoupe ou non), adéquat aux projets de vie de quartier, aux spécificités de ces derniers.
- Le format multi-quartiers qui regrouperait 2 ou 3 quartiers sur des enjeux communs.
- Le format ouvert qui regrouperait tous les habitants sans distinction d'habitation. Il serait judicieux pour discuter de thématiques transversales. Beaucoup d'habitants aimeraient sortir de leur quartier et aller à la rencontre des autres vauréaliens pour échanger.

Le projet sera voté en Bureau Municipal courant avril. Le compte rendu de cette Assemblée sera bientôt disponible sur le site de la ville dans la rubrique « conseils de quartier » <http://www.vaureal.fr/mairie/conseils-quartier>

Les participants regrettent ne pas avoir encore reçu le compte rendu de l'Assemblée Générale. En effet, une note doit passer aux élus pour qu'ils déterminent le nouveau format des conseils en fonction de ce qui a été dit. Ainsi, la mairie attend leur décision pour diffuser le compte rendu qui comportera cette dernière. Un compte rendu aurait cependant pu être envoyé sans la décision, car le délai est trop long. Il ressort également que le projet « échappe aux habitants » dans la mesure où il passe en bureau municipal. Ce dernier doit voter la mutualisation de certains quartiers (Siaule/Boulingrin par exemple) mais également la création de réunions transversales (ex : organisation de la fête des voisins).

# COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

## 05 avril 2018

### LUTTE CONTRE LES INCIVILITES

Concernant les réunions transversales, il pourrait y en avoir une sur les incivilités (déjections canines, déchets...) qui ressortent régulièrement dans les différents conseils. Cependant, il faudra faire attention à ne pas laisser les intérêts particuliers prendre le dessus. La réunion devra être bien cadrée pour ne pas dégénérer.



Il ressort également que le cadre des conseils de quartier doit être reposé (notamment dans le préambule de la charte qui les régit) et respecté car les réunions ont tendance à dériver sur des sujets qui n'ont pas à être traités dans ces instances car le dispositif a changé : les sujets qui étaient traités dans les comités de quartier relèvent désormais de la compétence du **service de Gestion de Proximité**.

Les personnes présentes constatent également le manque d'implication des habitants. En effet, il y a peu de participation au conseil des Toupets. Pourtant, à l'initiative de Monsieur VINTAM, l'invitation à cette réunion avait été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des immeubles des Longues Terres. Par ailleurs, les personnes impliquées évoquent régulièrement l'existence des conseils de quartier lorsqu'ils entendent leurs voisins parler de certains problèmes. Pour autant, l'implication reste faible. Cela peut peut-être s'expliquer par les temps trop longs entre les réunions, le manque de réactivité concernant certains sujets. Il est nécessaire de mettre en place des actions concrètes sur un temps plus restreint afin de ne pas décourager les habitants. Il a été proposé de mener des petites actions avec les écoles ou les centres de loisirs, notamment concernant la propreté des rues. En effet, ce sujet préoccupe beaucoup les participants des différents conseils. Ils proposent de mener des campagnes d'affichages aux endroits où il y a des dépôts de déchets mais aussi de signaler un endroit spécifique où les déposer (dans certaines résidences ce n'est pas très clair et ils sont donc déposés un peu partout). Il ressort aussi la nécessité de verbaliser les infractions (déjections canines, dépôts sauvages...).

Concernant les poubelles laissées à l'abandon, cela est difficile car il faut que la police constate un flagrant délit. En effet, fouiller dans les poubelles pour savoir à qui elles appartiennent est interdit, et on ne peut donc pas verbaliser sur ces faits. Il existe cependant les caméras sur le quartier, qui semblent fonctionner. Les habitants proposent également de sensibiliser la population lors des événements de la ville. Lors de Vauréal plage par exemple, des petits ateliers de sensibilisation pourraient se dérouler. Actuellement, la municipalité travaille en partenariat avec l'Agglomération pour venir à bout de ces soucis. Le quartier des Toupets a été désigné comme « quartier pilote » où des actions vont être menées sur le sujet.

### PRESENTATION DU PROJET DU CONSEIL CITOYEN

Dans le cadre du dispositif d'Etat « politique de la ville », des quartiers dits « prioritaires » ont été délimités afin de mettre en place des actions intégratrices, améliorant le quotidien sur ces derniers. Dans chacun de ces quartiers, des conseils citoyens doivent voir le jour (loi du 24 février 2014). Le quartier des Toupets a été délimité comme « quartier prioritaire », et le conseil citoyen « d'un trottoir à l'autre » (regroupant les Toupets et la côte des carrières de Jouy-Le-Moutier) a été constitué en 2016. Cependant, les gens de Jouy-Le-Moutier ne s'impliquent pas (qu'il s'agisse des habitants ou des fonctionnaires de la ville).

# COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

## 05 avril 2018

L'objectif du conseil citoyen est de s'appuyer sur l'expérience des habitants pour une amélioration continue des services. Lieu d'expression, de dialogue et d'engagement, le conseil citoyen pourra initier des projets mais aussi enrichir le débat public ou formuler des avis sur des projets en lien avec le dispositif « politique de la ville ».

Ses missions sont les suivantes :

- Favoriser l'expression des habitants aux côtés des acteurs institutionnels
- Faire émerger, soutenir et concrétiser les initiatives citoyennes du quartier
- Favoriser l'expression des habitants, associations, commerçants du quartier
- Promouvoir le vivre ensemble



Durant l'année 2017, le conseil citoyen a organisé une galette des rois afin de se faire connaître et de mobiliser la population. Une trentaine d'habitants s'étaient joints à l'événement. Pour valoriser leur existence, une plaquette de présentation a été créée.

Le conseil citoyen a également aidé à l'organisation de la « Gratiféria ». Il a de plus accompagné les diagnostics en marchant avec les bailleurs sociaux. Par ailleurs, il a mis en place un partenariat avec Vitagym pour que les enfants puissent avoir accès aux activités sportives.

L'axe envisagé pour 2018 est d'organiser un dispositif en complémentarité de Vauréal plage, qui ferme début août. L'objectif est donc de proposer des activités aux Vauréaliens qui seront présents sur cette période. Toutes les personnes souhaitant aider le conseil citoyen à mettre en place ces actions sont les bienvenues.

Il a été proposé d'organiser des journées à thème. L'exemple d'une journée sur la propreté a été énoncé : les participants nettoient le quartier et partagent le déjeuner ensuite.

Les personnes présentes trouvent que l'existence du conseil citoyen est une bonne chose car les ASL ont perdu de leurs prérogatives depuis la rétrocession de la voirie et il y a donc moins de vie dans les quartiers. Il est nécessaire de visibiliser cette instance, savoir qui contacter pour participer.

**Pour plus d'informations ou pour vous joindre au conseil citoyen :**

**Présidente : Lucienne BABIN**

**Vice présidente : Anne BOUCHAUT**

**[Conseilcitoyenvaureal.jlm@gmail.com](mailto:Conseilcitoyenvaureal.jlm@gmail.com)**

**06 34 41 77 11**

## PRESENTATION DU PROJET « JARDIN ECOLE »



En complémentarité avec le jardin partagé mis en place par un habitant placette de l'Enfance, un projet de « jardin école » à l'initiative de la commune, de l'Agglomération et de l'association B.a.ba, doit voir le jour prochainement à proximité du jardin des Taillis. Il s'agira d'un espace partagé, où chacun pourra participer.

Ce dernier permettra de sensibiliser les habitants, à travers différents ateliers, aux méthodes de cultures respectueuses de

# COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER

## 05 avril 2018

l'environnement et à une gestion écologique globale du jardin (alternative à l'usage des produits phytosanitaires). Ce jardin, lieu d'apprentissage et d'échanges, sera aussi vecteur de lien social et d'amélioration du cadre de vie. Il est proposé d'organiser une fois par an une journée d'animations sur le thème de la nature au jardin des taillis, où diverses activités seraient organisées. Cela permettrait, en plus de l'aménagement lié au « jardin école », de se réapproprier cet espace.

Une enquête en porte à porte a eu lieu début mars pour interroger les personnes habitant aux alentours (18 foyers interrogés). Les participants ont plutôt bien accueillis ce projet : il semblerait en effet qu'il y ait des habitants réceptifs à ce type d'action et notamment quelques retraités en demande.

L'inauguration et le premier atelier auront lieu le samedi 14 avril, de 10h à 12h30, placette de l'Enfance (entre la rue de l'Enfance et rue de la Goutte d'Eau).

### **Proposition des habitants :**

Dans l'ASL « les bosquets de Jouy », un terrain est laissé à l'abandon. Les habitants aimeraient bien avoir un aménagement de la sorte sur ce dernier. Pour autant, même si les initiatives sur les jardins plaisent, il ne faut pas qu'elles deviennent trop importantes et occultent les actions culturelles et artistiques.